

## PROCÈS VERBAL RÉUNION DU BUREAU Lundi 3 SEPTEMBRE 2009 - 9h15 – INRA – CESTAS Pierroton

### Relevé de décisions

Le 03 septembre de l'année deux mille neuf à neuf heures quinze, les membres du Bureau de l'Association Xylofutur se sont réunis à l'INRA de Cestas Pierroton, sur convocation du Président conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

#### Membres du Bureau présents ou représentés

Marc VINCENT, SMURFIT KAPPA ROL PIN Président Pôle Xylofutur - Pierre MORLIER, Vice-Président Pôle Xylofutur - Tanguy MASSART, Président FIBA - Bertrand CHARRIER, UPPA - Guillaume CHANTRE, FCBA - Patrick JOYET, GASCOGNE WOOD - Jean-Claude POMMIER, UB1 - Gérard VIERGE - BEYNEL MANUSTOCK - Guillaume GRIGAUT, CIBA - Catherine LAURENT, FFB Aquitaine - Dominique MENAUT - FORET de GASCOGNE - Eric PLANTIER, FP BOIS - Denis SENS, TEMBEC R&D - Bruno MILBLED, CCI Landes

#### Membres du Bureau excusés

Jacques BEYNEL, BEYNEL MANUSTOCK - Jean-Michel CARNUS, INRA - Robert DAVEZAC, SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN - Jean-Paul GOUBIE, FFB Aquitaine - Yves LESGOURGUES, CRPF - Gérard NAPIAS, ETFA - Jean-Louis MARTRES et Christian PINAUDEAU, SYSSO - Christian CASTAGNET, CASTAGNET DUMEOU - Henri CHAPERON, CAFSA - Joël DELAS, TEMBEC TARTAS

#### Invités Présents Pôle Xylofutur

Annick LARRIEU-MANAN - Jean-François NOTHIAS - Stéphane LATOUR, Directeur FIBA et Pôle Xylofutur - Sophie FAGOUR, Apprentie Veille Xylofutur - Martine COSSON, Conseil Scientifique - Frédérique PICHAVANT, US2B - Frédéric SIMON, FCBA - Sébastien DROUINEAU, CRPF -

Marc Vincent préside la séance. Il est assisté par Pierre Morlier, Vice-Président ; Stéphane Latour, Directeur; Annick Larrieu-Manan, Animatrice de l'Association ; Jean-François Nothias Responsable développement. Le Président aborde ensuite l'ordre du jour.

### 1- Approbation des deux procès verbaux des bureaux du 09 février et du 15 avril 2009

#### Première résolution

Le Président précise qu'il y a exceptionnellement deux procès verbaux, car le 15 avril, à l'issue du Comité de sélection et d'évaluation des dossiers, le Pôle a du tenir une séance de bureau extraordinaire pour prendre décision sur l'application de la TVA pour les cotisations 2009 d'une part, et augmenter le montant des cotisations des Institutionnels, qui s'avérait être bas, d'autre part.

Les deux procès verbaux sont adoptés à l'unanimité.

## 2- Arrêté des Comptes 2008 et Nomination d'un commissaire aux comptes à partir de 2009

Stéphane Latour, présente les comptes 2008 et rappelle que c'est le Cabinet Compagnie Fiduciaire qui les a produits. Sur le compte de résultat, il s'attarde sur des lignes telles que le « Cluster Above » et veut préciser que dans ces opérations comptables le Pôle est juste un support qui transfère, c'est à dire qu'il perçoit, en supplément du budget annuel accordé, des subventions qui viennent financer des opérations déjà prédéfinies. Il souligne les nombreux faits marquants de l'année 2008 pour les dépenses (ex. l'augmentation du budget communication, le maintien des salariés en propre, la mise en œuvre de l'audit d'organisation par le Cabinet Right Management) mais également pour les produits notamment à travers le maintien et la progression des cotisations qui se poursuit activement sur l'année 2008 :

- 124 adhérents en 2008 (+ 30,52 % par rapport à 2007),
- 48 147,36 € de cotisations encaissées au 31 décembre 2008 (+ 134 % par rapport à 2007).

Stéphane Latour commente ensuite le bilan et redonne la parole au Président.

Le Président demande s'il y a des questions. Eric Plantier souhaite connaître où en est le Pôle sur les rentrées des cotisations pour les entreprises partenaires d'un projet qui ne s'acquittent pas du paiement, pourtant obligatoire dans ce contexte. Annick Larrieu-Manan explique qu'en dehors de quelques réfractaires sur les dossiers antérieurs quasiment 90% des entreprises concernées avaient réglé en 2008.

### Deuxième résolution

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### Nomination d'un commissaire aux comptes à partir de 2009

En 2009 la clôture des comptes de Xylofutur devra être certifiée par un commissaire aux comptes. En effet, le budget augmente : les subventions vont atteindre 203 900 € et la loi indique que l'on doit nommer le Commissaire l'année de réception des subventions. Pour le Pôle c'est donc 2009.

Le Président propose le nom de Monsieur Jean-Luc BEY, Commissaire aux comptes dans la société DURAND ET ASSOCIES spécialisée dans le domaine associatif et dont le cabinet est situé 4 bis chemin de la croisière 33550 LE TOURNE. Il rappelle qu'un commissaire aux comptes est nommé pour 6 ans et que sa nomination est irrévocable sur cette période.

Stéphane Latour indique qu'il lui a fait parvenir par mail les comptes 2008 de Xylofutur, afin de déterminer un ordre de prix de la prestation annuelle. Monsieur Bey a fait savoir que la fourchette de temps passé sur le dossier du Pôle est de 30 à 50 heures environ, considérant que notre dossier possède quelques particularités : comptabilité analytique, fiscalisation, etc

Par conséquent le budget d'honoraire de Monsieur Bey devrait se situer aux alentours de 3 000 à 3.500 €HT par an. S'il est élu par le bureau, le commissaire aux comptes sera sollicité pour proposer un suppléant dont la nomination sera ratifiée à l'Assemblée générale du Pôle le 24 septembre 2009.

### Troisième résolution

Le bureau valide cette nomination à l'unanimité.

### Rappel du Budget 2009

Bien que le budget 2009 ait été approuvé au bureau du 09 février 2009, actualité oblige le Président en fait un rappel sur les transparents qui sont diffusés.

Stéphane Latour indique que le pôle ne dispose que d'environ 10 000 € de fonds propres pour assurer la trésorerie d'un budget annuel de 260 000 €. Dans la phase de démarrage, la FIBA a effectué des avances de trésorerie mais cette situation ne peut pas être durable.

De plus le pôle devra, à la demande des financeurs, tendre à terme vers un autofinancement de 50% (aujourd'hui il est de 20 à 25%).

La stratégie afin de faire face à ces deux enjeux et maîtriser l'avenir est la suivante :

- En matière de dépenses, Xylofutur se développe de façon très progressive, c'est un des plus petits budgets comparés aux autres pôles. Les dépenses incompressibles récurrentes sont limitées, certains budgets comme la communication peuvent être par contre être ajustés en fonction de la situation. Néanmoins afin de répondre aux enjeux définis par les pouvoirs publics le pôle doit se développer.
- En matière de ressources (cotisations), les objectifs annuels d'augmentation du nombre des cotisants sont raisonnables et ont d'ailleurs été systématiquement dépassés. De plus l'intégration des contributions des projets ( 0.2 % au profit de la communication et de la veille) dans le budget général afin de conforter l'autofinancement, doit aussi pouvoir se réaliser en accord avec les financeurs.

Le pôle doit donc, à moyen terme, impérativement augmenter ses fonds propres en s'assurant d'un résultat annuel positif. A court terme pour faire face aux besoins de trésorerie, le pôle n'a pas d'autre choix que de recourir à des emprunts relais sur subventions de fonctionnement (ces subventions sont pour partie versées 6 à 8 mois après la clôture de l'exercice).

Le Président soumet au bureau l'autorisation de demander (sous forme de crédit court terme) au banquier des avances remboursables sur versements des subventions.

La maîtrise nécessaire des coûts de ces crédits est soulignée par Dominique Menaut et Guillaume Chantre. Ils demandent à ce que ces frais supplémentaires soient négociés avec la Banque

#### **Quatrième résolution**

Le bureau autorise le Président à faire appel à des crédits relais sur subventions annuelles de fonctionnement.

### **3- Programme de travail 2009-2010 :**

#### **- Présentation du Contrat de Performance**

Un point succinct est fait sur le contrat pour indiquer au bureau que la Gouvernance est en liaison avec le correspondant local du GTI, Olivier ROGER DRAF, Bertrand FREMAUX DRIRE, Guy GALAY SGAR, Vincent BOST CRA afin d'organiser la phase de signature du document, de préférence au plus tard lors du Salon Vivons Bois du 6 au 9 Novembre 2009. Annick Larrieu-Manan a pris des initiatives avec Messieurs Frémaux et Roger pour en informer le Préfet.

#### **- Nouvel organigramme et articulations des commissions**

Pierre Morlier présente le nouvel organigramme en s'attardant sur les articulations entre les différentes commissions. Il explique que les 3 communautés composant Xylofutur (Industriels, Recherche, Formation) doivent travailler en commun le plus fréquemment possible mais pouvoir disposer d'espaces réservés.

Pierre Morlier rappelle que Cap Forest devient le Conseil Scientifique de Xylofutur et que ce dernier a une expertise bien différente à rendre selon que le dossier traité s'adresse à l'ANR ou au FUI.

#### **- Actions génériques de la gouvernance (Adhésions et financement, communication, Vivons Bois, site internet ...)**

Annick Larrieu-Manan présente un état des adhésions reçues à ce jour (23 842 € soit 55% des adhérents), elle précise qu'elle va envoyer une relance d'appel à cotisations aux concernés avant l'assemblée générale du Pôle qui est programmée le 24 septembre

Elle rappelle tous les outils et supports de communication qui ont été refaits depuis le début de l'année 2009, suite au changement de dénomination du Pôle et à la création de sa nouvelle identité.

Elle présente le nouveau site internet, xylofutur.fr et s'attarde sur la rubrique consacrée au Conseil Scientifique Xylofutur (ex Capforest) qui reste à renseigner par rapport à l'ensemble du site qui est en phase de finalisation.

Elle demande au Président de soumettre à l'approbation du bureau les points suivants :

- 1/ le bandeau de la page d'ouverture du site actuel « Cap Forest » s'intitule « Conseil scientifique Xylofutur » (ancien CapForest).
- 2/ le lien est mis dans la rubrique concernée sur le site Xylofutur pour basculer vers le site « CapForest »
- 3/ les 2 sites sont complémentaires et aucune information n'est dupliquée. A cet effet, une réunion entre Martine Cosson et Annick Larrieu-Manan responsable de la communication pour veiller à cette bonne mise en place sera programmée rapidement.

Il est entendu qu'à terme [www.capforest.org](http://www.capforest.org) sera remplacé par [www.conseilscientifique.org](http://www.conseilscientifique.org) ou un autre intitulé qui fera bien référence à la notion de Conseil Scientifique.

#### **Cinquième résolution**

Le bureau valide ces points à l'unanimité.

Annick Larrieu-Manan présente ensuite les trois opérations de communication événementielle importantes à venir à savoir :

- Evento du 9 au 18 octobre,
- la journée du 5 novembre au palais des congrès, « Les rencontres nationales Forêt Bois Construction »
- Le Salon Vivons Bois, du 6 au 9 Novembre

#### **- Etat sur les projets et les partenariats du pôle**

Jean-François Nothias indique que le pôle a labellisé 39 projets ce qui représente :

- 20 projets financés :  
10 projets bois & construction ; 5 projets fibre & chimie verte ; 5 projets ressource forestière
- 45 M€ d'investissements R&D labellisés :

17 M€/ projets Bois et Construction ; 6 M€/ projets Fibres et Chimie Verte ; 16 M€/ projets Ressources Forestières

- 22 M€ d'aides sollicitées dont 13.8 M€ d'aides obtenues : Etat, Conseil Régional Aquitaine, Collectivités.

Il est souligné l'importance du lobbying pour accompagner les demandes de financement des projets, en particulier à l'ANR et au FUI : 75% des projets sont alloués en majorité aux pôles mondiaux.

Il indique également que le projet Billoptim fait l'objet d'une labellisation électronique suite à l'intégration de partenaires industriels utilisateurs de pin maritime.

Il rappelle ensuite les objectifs des partenariats inter-pôles = mettre en place des coopérations inter-pôles pour porter ensemble sur des thèmes communs des actions collectives et de co-labellisation de projets et ainsi augmenter la visibilité auprès des financeurs et de l'état.

Jean-François Nothias indique les partenariats potentiels envisagés (cf transparent joint).

A noter sur le thème forêt que les axes de coopération sont en cours d'identification et pourraient être sur le bois énergie et/ou comme le propose Guillaume Chantre sur la forêt cultivée avec les différentes essences présentes en Aquitaine.

#### **4- Mise en place de la Commission Xyloformation**

Monsieur Morlier explique que la convention est à formaliser. Elle porte sur la formation initiale et sur la formation continue.

Tanguy Massart indique que la FIBA ne souhaite pas créer de Commission formation mais plutôt travailler dans le cadre du Pôle Xylofutur et qu'elle gère par ailleurs directement en son sein l'aspect social et convention collective.

Le Président pressenti pour siéger à la Commission formation est Tanguy MASSART, président FIBA. Il est judicieux que pour la phase de lancement on s'assure d'une bonne correspondance entre la formation et les besoins des industriels, à ce titre ce choix de Présidence est tout à fait adapté.

Afin de définir la liste des signataires, il faut que le Pôle organise une réunion et rassemble le plus de représentants possibles. Il sera nécessaire de définir une stratégie dans un deuxième temps avec les intéressés. Elle a pour objectif dans un premier temps :

- 1/ de partager l'info,
- 2/ de la coordonner,
- 3/ d'organiser un événement pour promouvoir la formation.

Le Président Marc Vincent, soumet à la décision du bureau les deux points suivants :

- Attribution de la Présidence à Tanguy MASSART, Président FIBA
- Organiser une réunion d'ici la fin de l'année la plus large possible au niveau des acteurs potentiels.

#### **Sixième résolution**

Le bureau valide ces points à l'unanimité.

### **Rappel des événements importants 2009**

Annick Larrieu-Manan invite chaque membre du bureau à noter et diffuser les dates importantes à venir d'ici la fin de l'année 2009. Elle présente ensuite des photos de l'avancement de la création de la passerelle Evento, une des grandes actions de communication du Pôle, à venir.

### **5- Questions diverses**

#### **➤ Labellisation Frenchtimber (actions exports)**

Trois demandes d'agrément sont déposées

- Organisation de rencontre d'acheteurs à l'étranger lors d'une mission en Inde, Chine et Corée,
- Organisation d'une rencontre d'acheteurs à l'étranger lors de « Furniture Manufacturing & Supply China 2009 » à Shanghai, Chine,
- Organisation d'une rencontre d'acheteurs à l'étranger lors de « Maderalia » à Valence, Espagne.

#### **Septième résolution**

Le bureau valide la labellisation Frenchtimber à l'unanimité.

#### **➤ Convention Evento**

Annick Larrieu-Manan indique que la Convention CIPM/Xylofutur/EVENTO (Bordeaux octobre 2009) est en cours de signatures. Elle reprend les données chiffrées du partenariat pour Xylofutur :

Apports en nature :

La valeur estimative de l'apport en nature des matières premières (par le cluster Above) est de 65 000,00 € HT (Soixante Cinq Mille Euros Hors Taxes).

Apports en numéraire :

la somme de 32 460,00 € HT soit 38 822,00 € TTC est versée par l'US2B

la somme de 12 540,00 € HT soit 14 998,00 € TTC est versée par le CIPM.

L'Ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 12h45